

# « Le moment arrivera où Toni Musulin parlera », selon ses avocats



« Il reçoit des propositions en mariage et des demandes de flocage de T-shirts à son effigie », a expliqué Me Christophe Cottet-Bretonnier (à gauche) / AFP

« Il a gardé le silence parce que c'est quelqu'un de réfléchi. Et puis il sortait d'une cavale et d'une garde à vue éprouvantes. Il n'a pas voulu parler dans ce contexte-là. Mais le moment arrivera, ne vous inquiétez pas. » Pour leur première conférence de presse, les deux avocats de Toni Musulin se sont attachés à démystifier le plus célèbre convoyeur de fonds. Un type réfléchi, mais aussi serein, réservé et sympathique selon Mes Hervé Banbanaste et Christophe Cottet-Bretonnier : « Par certains aspects, c'est monsieur tout le monde. On

a tout dit sur lui mais la réalité, c'est plus couleur pastel. » Et la Ferrari payée au prix d'un studio ? « Il a toujours travaillé depuis 1986 » répliquent ses défenseurs qui ont néanmoins insisté sur les mauvaises relations que leur client avait avec son employeur. « On s'est posé beaucoup de questions sur le comment, mais pas beaucoup sur le pourquoi. Or, les relations avec son employeur sont sans doute déterminantes dans ce dossier, même si ce n'est pas la seule motivation. Le portrait de Musulin qui vole par avidité est réducteur » affirme Me Hervé Ban-

banaste. Autre question en suspens, ces 2,5 millions qui manquent toujours à l'appel. Musulin a-t-il reconnu l'ensemble du vol ? « On ne peut répondre par oui ou par non. C'est plus compliqué que cela » répondent un peu embarrassés les deux avocats qui attendent une instruction exemplaire et pas hâtive : « Il faut instruire aussi à décharge et connaître dans le détail la personnalité de cet homme. Et tant pis si l'enquête dépasse les quatre mois de détention provisoire car ce dossier n'a pas fini de nous surprendre. »

X.B